Accusé de réception en préfecture
093-200102168-20261006-2626_RA25-26-DE
Date de télétransmission : 28/10/2026
Date de réception préfecture : 28/10/2026

CRR 93
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
AUBERVILLIERS • LA COURNEUVE

Conseil d'administration du 06 octobre 2026

Délibération n°26/26
Approbation du Rapport d'activité 2025/2026

L'an deux mille vingt-six, le six octobre,

Le conseil d'administration, convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni sur invitation de la présidente, madame Inès KACI

VU

- Les statuts de l'EPCC et notamment l'article 24 ;
- Le Rapport d'activité 2025/2026.

La présidente,

EXPOSE

Le Rapport d'activité a vocation à rendre compte des actions menées par le conservatoire lors de l'année scolaire écoulée. Il comporte les données clés concernant les élèves, ainsi que des informations concernant l'éducation artistique spécialisée, l'éducation artistique et culturelle et la saison artistique. Des compléments d'informations concernant la communication de l'établissement et sa structuration administrative y figurent également.

Il revient au conseil d'administration d'approuver le Rapport d'activité 2025/2026.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le Rapport d'activité 2025/2026.

Membres	13
Votants	12
Suffrages exprimés	12
Votes pour	12
Votes contre	0

Accusé de réception en préfecture
093-200102168-20261006-2626_RA25-26-DE
Date de télétransmission : 28/10/2026
Date de réception préfecture : 28/10/2026

Abstention	0

La présente délibération mise au vote est :

☑ Adoptée

☐ Rejetée

Fait à Aubervilliers, le 06 octobre 2026

Inès KACI
Présidente du conseil d'administration